

B) Recherche scientifique marine

La Troisième Commission a consacré une grande partie de ses travaux à Genève et l'exclusivité de ses débats à New York à la recherche scientifique marine. Si la plupart des délégations étaient disposées à accepter les dispositions déjà incluses au TNCO/Rev. 1 relativement à la conduite de la recherche scientifique marine sur le plateau continental, certaines d'entre elles et notamment celle des Etats-Unis ont demandé que le texte soit modifié de manière à autoriser les Etats effectuant la recherche à entreprendre des opérations de recherche au-delà de la zone de 200 milles. Il a également été proposé de modifier les dispositions sur le règlement des différends relatifs à l'interprétation des articles se rapportant à cette question. Quoique disposés par ailleurs à encourager et à faciliter la recherche scientifique, d'autres pays, dont le Canada, se sont surtout préoccupés d'empêcher toute nouvelle réduction des droits souverains exercés par les Etats côtiers sur les ressources de leur plateau continental.

D'intenses consultations ont été entreprises pour tenter de réduire les divergences sur ce point, tandis que le président de la Troisième Commission avançait un certain nombre de propositions propres à dissiper certaines des craintes exprimées. Cependant, ces propositions, dont quelques-unes comportaient même des éléments nouveaux, ont été présentées trop tardivement pour que la plupart des délégations puissent leur accorder l'attention voulue. Quoiqu'il en soit, la Troisième Commission a émis l'avis que ces propositions devraient servir de base à la reprise des débats lors de la neuvième session. Il est donc permis d'espérer que ces questions pourront être réglées l'an prochain.

Comité de rédaction

Le Comité de rédaction, présidé par l'ambassadeur Beesley (Canada), a continué ses travaux sur l'uniformisation des renvois et des expressions à caractère strictement juridique. Cette tâche s'est surtout déroulée au sein des différents groupes linguistiques (arabe, espagnol, français et anglais). Le Comité s'est fixé comme objectifs: premièrement l'élaboration d'une nouvelle liste des termes et expressions qui reviennent fréquemment, sur laquelle il devra se pencher; deuxièmement, l'examen d'une version du TNCO révisé comportant des termes et expressions figurant sur cette liste; troisièmement, la mise en train et l'achèvement d'une révision préliminaire du texte, article par article.